

INTERPELLATION DE DIANA NIKOLIC SUR LES RISQUES POUR LIÈGE
DES FUTURES CRUES DE LA MEUSE
CONSEIL COMMUNAL DU 16/12/2013

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Le bassin de la Meuse, comme beaucoup d'autres systèmes hydrologiques, risque de subir fortement les effets des changements climatiques dans les prochaines décennies. Cela se traduira notamment par la possibilité d'inondations plus régulières et plus importantes.

C'est pourquoi le projet AMICE a été mis en place entre les pays traversés par la Meuse afin de déterminer les risques pour les territoires et les populations ainsi que les mesures à prendre.

Récemment, plusieurs médias se faisaient l'écho d'une étude de l'ULG dans le cadre d'AMICE. Les résultats de celles-ci démontraient le risque de connaître une inondation exceptionnelle à l'horizon 2100, dommageable tant pour la population que pour l'économie de notre région.

Parmi les mesures pour diminuer l'impact d'une telle inondation, l'étude pointe l'érection de murs de protection et de digues, l'aménagement de zones inondables et de manière générale et surtout la prudence au point de vue urbanistique.

Grâce au rehaussement de ses berges, la Ville a été relativement épargnée lors de la montée des eaux en 1993. Mais, au même moment, au milieu des années 90, la Ville a entamé une vaste opération de réappropriation des berges de la Meuse pour et par ses habitants.

C'est évidemment un objectif louable et loin de moi l'idée de sombrer dans le catastrophisme, je souhaiterais toutefois connaître la prise en compte des risques liés aux inondations dans la politique urbanistique de la Ville et, plus largement, dans le cadre des aménagements des quais de la Meuse.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Diana Nikolic
Conseillère communale